Des gens de cœur unis pour votre mieux-être

RECOMMANDATIONS POUR DES ACTIVITÉS DE LOISIRS EN TOUTE SÉCURITÉ (SANS MICROBES !)

Aide-mémoire
Direction de santé publique
Le 17 juin 2025

Les activités de loisirs peuvent être une source de transmission de virus. Il est donc important d'appliquer les consignes de base en matière de prévention et de contrôle des infections afin de limiter les risques de transmission chez une clientèle aînée ou vulnérable aux infections.

Mesures	Recommandations
Lavage des mains	• Toutes les personnes qui participent à l'activité doivent se laver les mains avant et après celle-ci; • Mettre une solution hydroalcoolique à l'entrée du local ou sur les tables des participants.
Désinfection du matériel utilisé	• Le matériel utilisé doit être désinfecté entre chaque groupe et après chaque utilisation (ex. : ballon, crayons, carte à jouer, etc.); • Si le matériel est libre dans l'aire d'activité, demander à chaque personne de désinfecter le matériel à la suite de son utilisation; • Mettre des contenants de lingettes désinfectantes certifiées accessibles.
Espace physique	• Planifier les activités dans des salles avec une bonne ventilation. Ouvrir les fenêtres, lorsque possible, pour favoriser la circulation de l'air; • S'assurer d'avoir un local suffisamment grand pour accueillir tous les participants et qu'ils puissent garder une distance entre eux; • Un nettoyage et une désinfection des lieux (tables, chaises, etc.) devront être faits après l'activité.
État de santé des participants	• Leur demander de porter un masque s'ils ont des symptômes; • Leur demander de ne pas participer s'ils ont de la fièvre ou des symptômes de gastroentérite.
Il est important de sensibiliser les participants à toutes les mesures dans le document. Pour du soutien, contactez la Direction de santé publique au 418 389-1510.	

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
Québec